

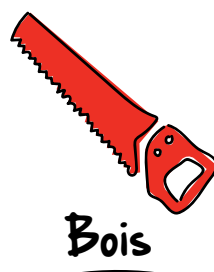
NÉGOCIATIONS SECTORIELLES 2019-2020

LA FGTB BOIS A OBTENU POUR VOUS:

- **Pouvoir d'achat** – Une augmentation de tous les salaires, des primes et des indemnités des ouvriers du bois.
- **140 € de prime syndicale** pour les travailleurs syndiqués.
- Accès à tous les systèmes **RCC** (ex-prépension) et **crédit-temps**.



Plus d'infos ?
Contactez votre délégué ou
rendez-vous sur notre site
www.fgtbbois.be



FGTB
Bois
Ensemble, on est plus forts